



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Pour-ou-contre-le-revenu-garanti>

DEBATS

Pour ou contre le revenu garanti

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2002 - N° 1019 - mars 2002 -

Date de mise en ligne : samedi 27 janvier 2007

Date de parution : mars 2002

Description :

Jean-Pierre Mon analyse l'opinion exprimée sur l'allocation universelle par trois marxistes qui viennent d'en débattre.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Cela fait douze ans, qu'à Louvain-la-Neuve, à l'initiative du Prof. Ph. Van Parijs, nous avons créé avec Yoland Bresson et quelques autres, le Réseau européen pour l'allocation universelle (Basic Income European Network = BIEN). Et nous avons rendu compte ici des colloques organisés par cette association maintenant mondiale. Universitaires, sociologues, économistes, politiciens, etc. y débattent tous les deux ans de la justification d'un revenu garanti, de ses aspects sociaux, philosophiques ou éthiques, et, ce qui y fait couler le plus d'encre, de la possibilité de le financer dans notre système, donc par l'impôt.

Tout ceci n'avait guère eu d'écho jusqu'à maintenant en France.

Et voici que le 12 janvier dernier, le Parti communiste a ouvert dans ses locaux parisiens un débat sur ce thème, animé par Jacques Nikonoff, à partir de trois textes dont Jean-Pierre Mon fait l'analyse critique :

Dès l'origine, nous avons insisté sur la différence entre des miettes redistribuées pour permettre au système de perdurer et le véritable partage des richesses que présentait J. Duboin sous le terme de revenu social dans ses propositions d'une économie distributive ; il s'agissait pour lui d'organiser le partage des richesses produites tous ensemble, sans exclusion. Alors que dans le système actuel, il ne peut s'agir que d'organiser une aumône, qui enlèverait aux exclus le droit de se plaindre (ce que M-L Duboin avait résumé dans son intervention au premier colloque de BIEN (septembre 1986) par l'expression lapidaire : « Be fed and shut up ! [\[1\]](#) »), tout en permettant à la marchandisation du monde de poursuivre ses ravages, sans état d'âme. En France, Y. Bresson s'est fait le champion de ce revenu d'existence par REdistribution et donc du calcul de son montant en fonction des impôts ou taxes nécessaires. Au début il était question d'atteindre progressivement, en cinq étapes d'un an, la somme mirobolante de 1.500 F par mois. Plus récemment (août 2000), Y. Bresson estimait à 4.000 F (610 euros) le montant d'une allocation universelle « suffisante au départ » pour libérer de l'obligation de travailler afin d'obtenir des revenus complémentaires...

Qu'en pensent les marxistes ? Passons en revue leurs trois points de vue exprimés : le premier soulève de sérieuses réserves, le second est systématiquement contre et le dernier, plutôt pour.

1 - "Quelques considérations sur les illusions de l'allocation universelle".

Ce premier texte est de Liêm Hoang-Ngoc, Maître de conférences à l'Université Paris I et secrétaire général du club Démocratie-Égalité, et il a l'avantage d'être particulièrement bref et précis.

Il commence par un rappel des arguments en faveur de l'allocation universelle ou revenu de citoyenneté, ou revenu d'existence :

« Le travail ne peut plus être le vecteur de l'intégration sociale parce que la croissance n'est pas souhaitable sauf dans le cadre d'un développement durable et elle ne crée plus suffisamment d'emplois. « Les critères d'une gestion efficiente de l'économie marchande sont nécessairement aliénants et ne contribuent pas à libérer l'Homme. L'allocation universelle permet de réduire l'exclusion inhérente à ce modèle économique.

« L'allocation universelle-revenu de citoyenneté est le préalable à l'abolition du salariat. Elle permet de solvabiliser les activités citoyennes, associatives et émergentes, notamment dans l'économie solidaire, composée en grande partie par la sphère des activités non-monétaires (SEL...).

« L'allocation universelle est chez certains auteurs la contrepartie d'un nouveau statut, celui de l'actif se substituant au salarié. On trouve ces arguments aussi bien à la gauche de la gauche que chez les verts ou à la droite du PS. »

Dans une deuxième partie, Liêm discute ces arguments dans une optique précise, celle « du socialisme ou du contrôle démocratique de la production et de la répartition des richesses ». Dans ce cas, « la croissance crée deux fois plus d'emplois que durant les Trente glorieuses. Orientée correctement vers les biens collectifs, elle n'est pas nécessairement destructrice d'environnement ».

Mais, ajoute-t-il, « Le préalable à l'abolition du salariat est la prise de contrôle par le salariat de la production et de la répartition des revenus dans la sphère de la production, c'est-à-dire dans l'entreprise, lieu de création de plus-value par excellence [...] Ce qui pose les problèmes de l'extension des droits des salariés, de la démocratie d'entreprise et des moyens institutionnels d'y parvenir. Encore faut-il penser que les travailleurs soient capables de transformer l'économie marchande elle-même. Car la question sous-jacente est au fond la mise en cause du régime de droits de propriété capitaliste caractérisé par la tyrannie de l'actionnaire. » Or qui remet en cause cette suprématie de l'actionnaire ? Sûrement pas, Cela fait douze ans, qu'à Louvain-la-Neuve, à l'initiative du Prof. Ph. Van Parijs, nous avons créé avec Yoland Bresson et quelques autres, le Réseau européen pour l'allocation universelle (Basic Income European Network = BIEN). Et nous avons rendu compte ici des colloques organisés par cette association maintenant mondiale. Universitaires, sociologues, économistes, politiciens, etc. y débattent tous les deux ans de la justification d'un revenu garanti, de ses aspects sociaux, philosophiques ou éthiques, et, ce qui y fait couler le plus d'encre, de la possibilité de le financer dans notre système, donc par l'impôt. Tout ceci n'avait guère eu d'écho jusqu'à maintenant en France. Et voici que le 12 janvier dernier, le Parti communiste a ouvert dans ses locaux parisiens un débat sur ce thème, animé par Jacques Nikonoff, à partir de trois textes dont Jean-Pierre Mon fait l'analyse critique : Pour ou contre le revenu garanti par Jean-Pierre Mon note-t-il, les adeptes des SEL et autres expériences d'échanges de savoirs car il voit que cette économie non-monnaire est la solution de repli de ceux qui estiment qu'il est « impossible de modifier les critères de gestion dans l'économie. » La preuve en est que ces « partisans de l'économie solidaire admettent que leurs expériences, si elles étaient solvabilisées » (!?) devraient « pouvoir fonctionner sur le mode de l'économie marchande banalisée."

Il a soin d'avertir qu'il faut bien se garder de confondre ce débat autour du revenu garanti, qui serait versé à tous et de façon inconditionnelle, avec, par exemple, la demande de revalorisation des minima sociaux, dont l'objectif est de réinsérer les exclus par le travail. Son objection principale contre une allocation universelle est qu'elle permettrait de mettre à l'écart ceux qui ne vivraient pas dans la sphère marchande « détournant les militants du socialisme, du combat démocratique pour la maîtrise de la production et de la répartition des richesses ». Pour lui « l'allocation universelle-revenu de citoyenneté risque de n'être qu'une version déguisée de l'impôt négatif libéral préconisé par Milton Friedman. Une telle mesure permettrait de lever les "rigidités du marché du travail", autrement dit les allocations chômage et le salaire minimum, qui entravent la flexibilité de ce marché ». C'est donc "Be fed and shut up" : il nous rejoint sur cette critique de l'allocation dans le système actuel.

2 - "Un revenu d'existence monétaire et d'inexistence sociale"

Le titre du second texte, dû à Jean-Marie Harribey, Professeur de sciences économiques et sociales à l'Université Bordeaux IV, indique très clairement le parti-pris de l'auteur. Son long article est bien documenté mais il est désagréable à lire à cause des affirmations péremptoires, voire méprisantes et des jugements sans appel qu'il

contient. L'introduction donne le ton : « Les discussions sur le revenu d'existence ont perdu aujourd'hui une part de l'âpreté qu'elles avaient il y a cinq ou dix ans. Essentiellement car le contexte a changé : la donne économique et politique et les rapports de forces se sont modifiés. Cela a disqualifié un grand nombre d'analyses dont le fondement était fragile pour ne pas dire inconsistant » Quelle donne économique ? Le chômage et la pauvreté auraient-ils disparu ? Quels rapports de forces ? La financiarisation du monde ne règnerait-elle plus ?

Dans une première partie Harribey s'interroge sur « les justifications éthiques du revenu d'existence » pour conclure que « sur le plan de la philosophie politique, l'argumentation en faveur de l'allocation universelle est peu satisfaisante [...] Il faut donc examiner l'autre versant des justifications qui surdétermine le premier : c'est celui qui concerne [...] la place accordée au travail dans la société aujourd'hui ».

Nous y voilà ! Et ceci fait l'objet de toute la deuxième partie de l'article et cet idéologue du travail de la fin du XIX^{ème} siècle s'en donne à cœur joie. Petit florilège : « ceux qui ont soutenu l'idée de la fin du travail ont commis une cascade d'erreurs [...] ils ont confondu les diverses acceptions du mot travail ;... la montée du chômage était vue comme la résultante naturelle, normale et inéluctable de l'évolution technique [...] aux yeux de ses partisans, c'est le recul du travail dans la production de richesses et de valeur [...] L'affirmation selon laquelle "il n'existe plus de rapport clair entre la quantité de travail dépensée, les quantités produites et leur valeur" (Caillé) ne veut rien dire [...] Mais, comme l'ensemble de la production ne relève pas - on en est sans doute très éloigné - de l'automatisation complète et donc (!?) de l'abondance et de la gratuité, la lutte continue pour l'appropriation de la valeur créée par le travail, celui-ci étant loin d'avoir disparu dans le monde [...] L'argument selon lequel l'allocation universelle se justifierait par le fait que le travail aurait cessé d'être productif est donc dépourvu de sens ». Mais où donc J.M. Harribey a-t-il pêché que les tenants de l'allocation universelle ont déclaré que le travail avait cessé d'être productif ?

Et il continue : « Il y a pire : consciemment ou non, les partisans du revenu d'existence entrent dans le jeu de l'idéologie de la marchandisation ». Bien entendu, Le Professeur Harribey est fortement opposé à "l'économie solidaire" qu'il qualifie de « nouvelle utopie social-libérale ».

Sa conclusion rejoint la précédente : « Ne nous y trompons pas, le débat sur le revenu d'existence ou ses différentes variantes vise à évacuer un autre débat plus important : comment redéfinir des normes d'emplois décentes ? In fine, comment améliorer le rapport de forces en faveur des salariés pour recommencer à penser un après-capitalisme ? » Magister dixit [2] !

3 - Pour un revenu d'existence.

Le troisième texte, proposé par l'écrivain Arnaud Spire, est un plaidoyer en faveur du revenu d'existence. Dans son introduction, après les considérations habituelles sur les méfaits de la mondialisation libérale, l'auteur se réfère à la Critique du programme de Gotha (1875) dans laquelle, d'après Marx, la mise en application du principe « de chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins » ne pourrait se faire que si un « certain nombre de conditions étaient remplies telles que la disparition de "l'asservissante subordination des individus à la division du travail et, avec elle, de l'opposition entre le travail intellectuel et le travail manuel", et la transformation du travail en un "besoin vital", société d'abondance, élévation historique de la valeur de la force de travail entraînant la disparition de la forme classique du salaire ». Mais, le processus n'étant pas qu'économique, Arnaud Spire veut surtout s'intéresser à « ce que peut signifier - en tant que "métamorphose de l'être social" - la création d'un revenu d'existence ». Dans le contexte actuel de marchandisation généralisée du monde il pense qu'il faut discuter « la question d'une rémunération de la force de travail en séparant [...] le revenu nécessaire à l'existence des êtres sociaux du travail concret effectué par chaque individu ».

Ses références en la matière semblent se borner « aux propositions de Yoland Bresson, économiste à l'Université Paris XII, sur "l'instauration d'un revenu inconditionnel et universel dès la naissance". Cet outil (non unique) de répartition des richesses permettrait une réduction rapide de l'exclusion et des déséquilibres économiques [...] Il pourrait modifier la relation de l'être humain au travail en offrant à l'individu la possibilité de disposer plus librement de lui-même, tout en restant profondément solidaire de ses semblables ». Mais, se demande-t-il, « est-ce qu'à terme, le revenu d'existence pourrait libérer les hommes et les femmes des aliénations qu'engendre le travail dans la conception actuelle du salariat où la reconnaissance est fondée essentiellement sur l'exploitation, et donc sur la concurrence, la compétitivité et sur les conflits interindividuels ? [...] Bien évidemment, l'idée d'instituer un revenu social détaché de la conception actuelle du travail implique que l'on ne le conçoive pas, de façon très libérale, comme un revenu minimum [3] ou des primes nivelant par le bas la valeur et le prix de la formation et de l'emploi [...] Il faut en débattre en sortant de la perspective "productiviste" d'économies à réaliser sur le travail, et aussi en déconstruisant l'illusion de "la fin prochaine du travail" »

Il conclut sur un constat et un espoir : « Déjà, deux mondes du travail s'opposent : un monde qui doit disparaître avec ses organisations rigides et hiérarchiques et ses derniers chevaux de Troie en date que sont la flexibilité, le travail partiel, et surtout les licenciements, en particulier boursiers ; et l'autre monde, celui de la satisfaction progressive des besoins (et donc l'instauration d'un revenu d'existence), de l'épanouissement dans le travail et du développement durable de l'intelligence et des capacités créatrices de chaque individu et de son lien avec le travailleur collectif ». On le voit, Arnaud Spire s'approche de nos réflexions, alors qu'il ne les a probablement jamais lues puisqu'il n'y fait pas allusion.

Trop légers ou mal informés ?

Il est tout de même surprenant de remarquer qu'aucun de ces trois auteurs, même s'ils sont indubitablement marxistes, ne fasse référence aux travaux de Jacques Duboin, pourtant l'un des pionniers du revenu garanti. Et qu'aucun ne fasse référence aux travaux internationaux, pour la plupart universitaires, réunis et publiés pendant seize ans par BIEN !

On l'a vu, les objections que soulèvent les opposants d'une allocation universelle ne valent que parce qu'ils l'envisagent dans le système actuel. Elles ne concernent donc pas le "revenu social " tel que l'a envisagé J. Duboin et tel qu'il a été adapté (par M-L. Duboin et son "contrat civique") au fonctionnement d'un État moderne décentralisé pour y instaurer une véritable démocratie en économie. Mais ces propositions ne sont pas des rustines pour aider le système à perdurer, elles se situent bien au delà des réformettes socio-démocrates...

En ce qui concerne une éventuelle "fin du travail", la citation suivante me paraît bien la résumer : « C'est une société de travailleurs que l'on va délivrer des chaînes du travail et cette société ne sait plus rien des activités hautes et plus enrichissantes pour lesquelles il vaudrait la peine de gagner cette liberté. » Elle est d'Hannah Arendt et figure dans un numéro spécial de la GR, celui de décembre 1997, intitulé "La fin de quel travail ? » Quelques exemplaires en sont encore disponibles, il est si intéressant que nos auteurs ne perdraient rien à le lire.

[1] en Français : Bouffe et tais-toi !

[2] Magister dixit « Le Maître l'a dit ! » Ce sont les paroles sacramentelles par lesquelles les scolastiques du Moyen âge prétendaient citer comme un argument sans réplique l'opinion du maître (Aristote), à l'instar des disciples de Pythagore.

[3] ce qui correspond aux calculs de Bresson. En économie distributive, et comme l'imagine aussi André Gorz, le revenu social serait optimum et non minimum.